

# LES NOUVELLES FORMES DE DISTRIBUTION DE PRODUITS ALIMENTAIRES. VERS UN SYSTÈME TERRITORIAL D'ALIMENTATION DE LA PROVINCE DE LIÈGE

## NEW FORMS OF DISTRIBUTION OF FOOD PRODUCTS. TOWARDS A TERRITORIAL SUPPLY SYSTEM FOR THE PROVINCE OF LIÈGE

Guénaël DEVILLET, Jean-Jacques GIRARDOT

### Résumé

De nombreuses formes de distributions alternatives à la grande distribution ont émergé ces dernières années un peu partout, et en province de Liège en particulier. Mais connaissons-nous vraiment ces formes en émergence ? Quels sont les profils des distributeurs de produits locaux ? Qui d'entre eux ont émergé en province de Liège ? En outre, la demande de consommer autrement a-t-elle pu diminuer l'impact que chaque individu et mode de transport des produits exercent sur la planète. Les circuits courts; et l'agriculture alternative semblent être des solutions pour répondre à ces différents enjeux d'une consommation alternative. Sur base d'une enquête réalisée par le SEGEFA (Service d'Étude en Géographie Économique Fondamentale et Appliquée) de l'Université de Liège et la CATL (Ceinture Aliment Terre Liégeoise) auprès de 216 initiatives répondant à des critères spécifiques des circuits courts, des analyses factorielles et spatiales ont été réalisées. Cinq profils de distributeurs ont été établis. Chacun possède ses propres caractères et son organisation spatiale. Au final, cette analyse a débouché sur une approche réflexive des « circuits courts »; au regard de diverses approches parmi lesquelles l'intelligence territoriale retient la notion de filière territoriale. Ces systèmes comprennent de véritables acteurs, et non plus des agents économiques, y compris les consomma(c)teurs des produits et services de ces activités, qui mutualisent, se développent et innovent grâce à la coopération, et non plus en fonction de la concurrence.

### Mots-clés

transition, niche, distribution en circuit court, filière territoriale, Liège

### Abstract

Numerous forms of alternative distribution have emerged in recent years in general and in the province of Liege in particular. But do we really know these intermediaries? What are the profiles of the distributors of local products? Where have they emerged in the province of Liege? On the other hand, more and more people wish to consume differently in order to reduce the impact that each individual and the transport of products has on the planet. Short circuits and alternative agriculture seem to be solutions to meet these different challenges. The SEGEFA (Service d'Étude en Géographie Économique Fondamentale et Appliquée) of the University of Liege in collaboration with the CATL (Ceinture Aliment Terre Liégeoise) collaborate to collect information on the development of short circuits in the province. A large survey has been carried out by SEGEFA among 216 initiatives that meet specific criteria defining the scope of the study. Based on this data, factorial and spatial analyses were carried out. Five distributor profiles were established. Each has its own characteristics and spatial organization. This analysis has given rise to a reflection on the "short circuits", with regard to various approaches among which the territorial intelligence retains the notion of territorial chain. These systems include real actors, and not economic agents, including the consumers of the products and services of these activities, who mutualize, develop and innovate through cooperation, and not only according to competition.

### Keywords

transition, niche, local distribution network, territorial chain, Liège

## INTRODUCTION

Les territoires connaissent de multiples tentatives de transition vers plus de durabilité en matière de distribution alternative. (Shukla *et al.*, 2019; Swinburn *et al.*, 2019). Cette contribution s'inscrit dans les recherches sur les nouveaux modes de distribution et de

commercialisation qui émergent et forment des niches telles que proposées dans la perspective multi-niveaux (Multi-Level Perspective) en développement depuis les années 2010 (Geels, 2019 ; Köhler *et al.*, 2019).

Mais les travaux liés à ces théories ont été pointés pour leur manque de spatialisation (Coenen *et al.*,

2012 ; Lawhon et Murphy, 2012 ; El Bilali, 2019). Face à ce constat, une géographie des transitions visant à comprendre les différences spatiales dans les transitions et leurs facteurs explicatifs a émergé (Hansen et Coenen, 2015 ; Murphy, 2015 ; Köhler *et al.*, 2019). Cet article propose une contribution à la compréhension des spatialisations multiples dans les nouvelles formes de distribution.

Afin de mieux connaître les nouvelles formes de distribution qui ont émergé en province de Liège, une vaste enquête a été réalisée par le SEGEFA auprès de 216 initiatives. Elle a été analysée avec l'aide de J.-J. Girardot et le logiciel d'analyse des données Anaconda basé sur une analyse factorielle des correspondances (AFC) et une classification ascendante hiérarchique (CAH). L'analyse tente de dégager des tendances en matière de nouvelles formes d'intermédiaires entre la production et la consommation dans le développement de la filière territoriale. Elle cherche également à mettre en évidence des profils d'initiatives qui jouent un rôle d'intermédiaire. L'hypothèse de départ est quelles seraient toutes des niches d'innovation structurant un mouvement qui pourrait influencer le régime en place dominé par la grande distribution. La discussion donne lieu à une réflexion sur la notion de circuit court que nous exposerons au regard de diverses approches parmi lesquelles l'intelligence territoriale avec la notion de filière territoriale.

## I. LES CIRCUITS COURTS EN PROVINCE DE LIÈGE

### A. Constitution d'une base de données

La finalité de l'enquête conduite par le SEGEFA sur les circuits courts dans la province de Liège est d'explorer les stratégies d'acteurs afin de consolider les pratiques du circuit court dans le domaine de l'alimentaire durable : production – transformation – distribution locale. Cette démarche s'inscrit dans une action de recherche concertée (ARC) au sein de l'Université de Liège regroupant des chercheurs de Géographie, d'Économie sociale et de Sociologie et la CATL en tant qu'acteur du territoire.

Un premier recensement exploratoire a été réalisé sur base de tous les sites Internet ciblant les circuits courts et d'une base de données élaborées par BioWallonie. Une première liste de plus de 800 initiatives a été constituée. Très vite, il s'est

avéré que de nombreuses initiatives n'avaient pas leur place et ne devaient pas être prises en compte par l'analyse comme certaines boulangeries dites artisanales ne vendant que des produits issus de farines industrielles importées.

Après un premier tri, une liste de 420 initiatives a été enquêtée pour n'en retenir au final que 216 après les avoir interrogées par téléphone. Le premier critère de sélection était de vérifier si l'objectif premier était de distribuer des produits locaux dès le lancement de l'initiative. Les initiatives devaient montrer une forme de mutualisation. N'ont donc pas été pris en compte la vente par un seul producteur d'une seule production (vente directe). Enfin, l'idée était de se focaliser sur la commercialisation de produits alimentaires au centre de l'alimentation humaine. N'ont donc pas été pris en compte les produits de type alcool, confiserie, condiments, etc. La Figure 1 montre ces initiatives selon qu'elles sont issues de producteurs, de transformateurs ou de consommateurs.

La liste de ces critères, définissant les initiatives sur lesquelles l'analyse allait porter, a été établie dès 2018 par Kim Tuts, doctorante au SEGEFA, qui a également élaboré le questionnaire d'enquête. L'enquête téléphonique a commencé en septembre 2019 et a pris fin en juin 2021. Une partie de ces enquêtes a été réalisée par trois autres étudiants, dont Alicia Golinveaux dans le cadre d'un mémoire de fin d'étude. Les réponses ont été encodées en 104 caractéristiques pour permettre une analyse statistique couplant AFC (analyse factorielle des correspondances) et CAH (classification ascendante hiérarchique) par le logiciel Anaconda, développé par J.-J. Girardot, dont l'intérêt principal est sa facilité d'utilisation et ses rendus exploitables.

### B. Essai de classement des circuits courts

Cette analyse permet de représenter par un point chaque initiative dans un espace multidimensionnel. Dans notre cas, seuls deux axes sont significatifs alors qu'une analyse factorielle dégage habituellement trois axes.

L'axe 1 (axe horizontal sur la figure) montre que le côté droit de la figure est plutôt dédié aux producteurs et aux transformateurs du secteur. Le côté gauche de l'axe, oppose plutôt les initiatives qui

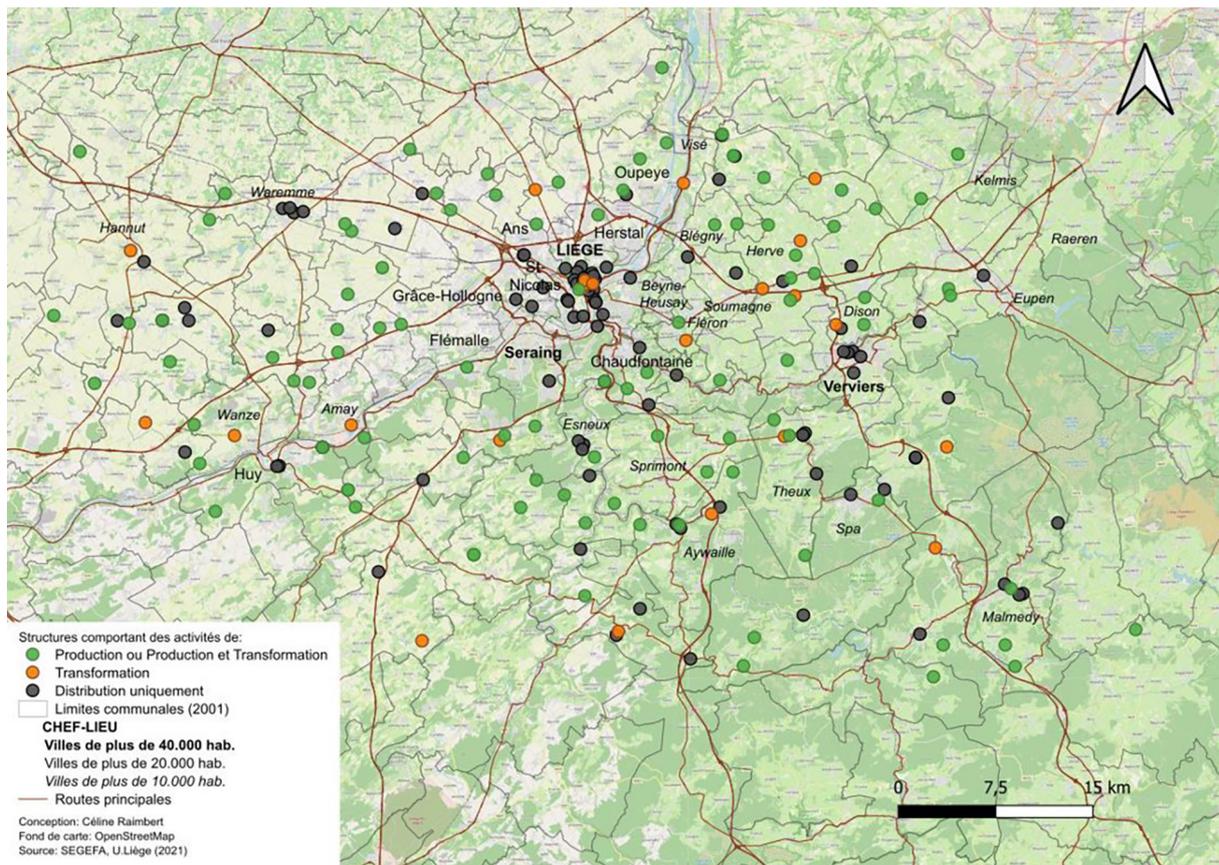


Figure 1. Initiatives retenues en Province de Liège

sont définies exclusivement comme des distributeurs. Ainsi, le groupement de points matérialisés par un aplat bleu sur la Figure 1 correspond à des producteurs car ils se trouvent sur le côté droit de la figure. Les points matérialisés par un aplat rouge présentent également les caractéristiques de producteurs.

L'axe 2 (axe vertical en vert sur la Figure 1) est lié à l'émergence des initiatives sur le marché. Vers le haut sont situées des initiatives assez jeunes et proposant plus de formats non conventionnels et vers le bas, des initiatives déjà établies depuis un certain temps, avec un statut de société (plutôt qu'indépendant, en ASBL ou en coopérative). Elles montrent souvent des chiffres d'affaires plus importants.

Ce deuxième axe est par exemple influencé par le recours aux types de commercialisation qui se font par d'autres moyens que ceux utilisés traditionnellement. Ainsi, les initiatives qui utilisent les plateformes d'e-commerce ou les commandes par mail se retrouvent plutôt dans le haut de la Figure 2.

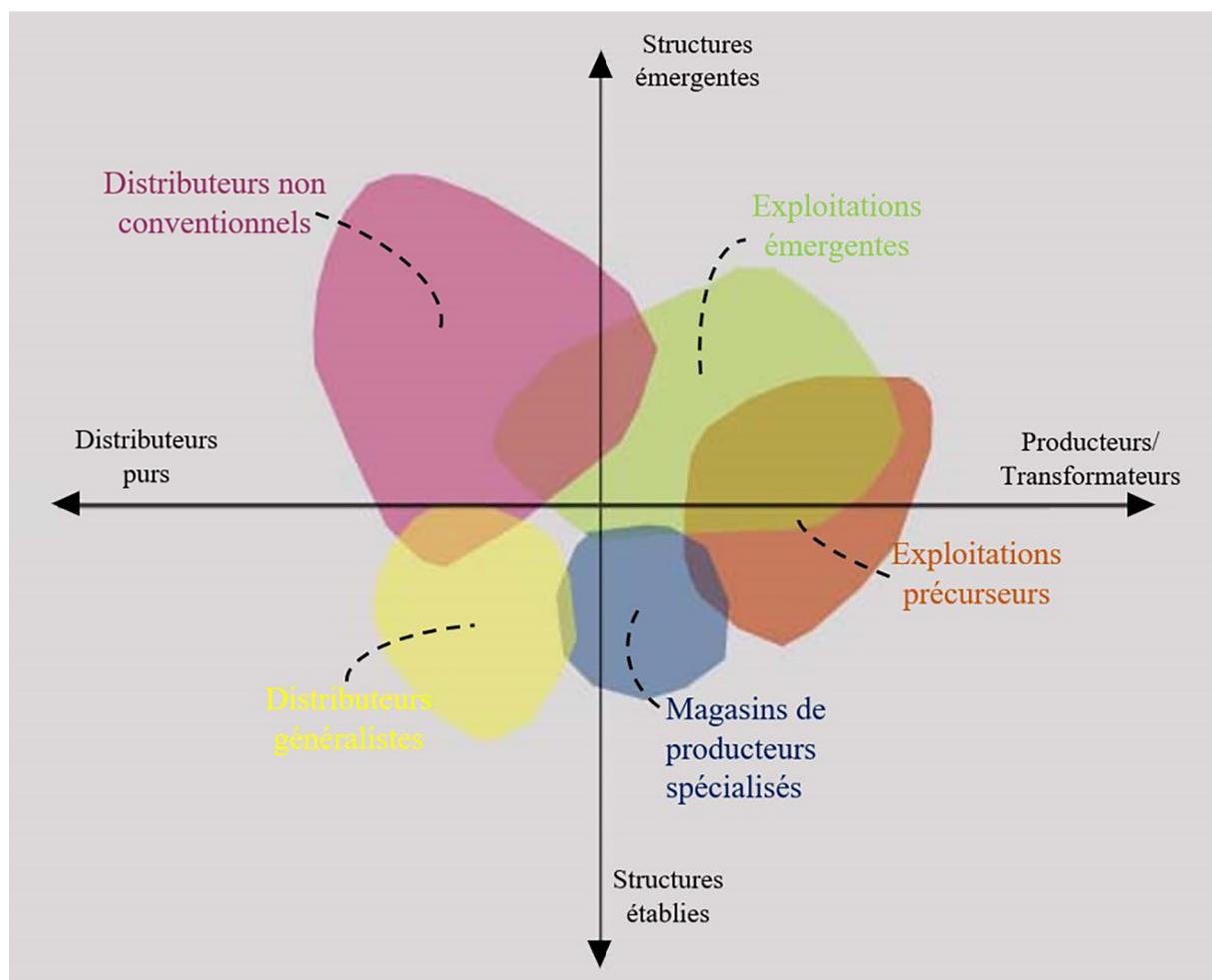
La CAH a aussi permis de classer les initiatives en fonction de la similarité de leurs réponses aux

questions. Dans ce cas, 5 classes d'initiatives ont été déterminées. Elles sont représentées graphiquement sur la Figure 2 en fonction des axes qui viennent d'être expliqués :

1. Les exploitations précurseurs (44 initiatives)
2. Les exploitations émergentes (40 initiatives)
3. Les magasins de producteurs spécialisés (27 initiatives)
4. Les distributeurs non conventionnels (56 initiatives)
5. Les distributeurs généralistes (42 initiatives)

### C. Classe 1 : les exploitations précurseurs

Par ce terme, on entend une unité de production ou d'élevage avec une superficie importante qui a développé une initiative de vente. Ces espaces de vente sont de tailles diverses et sont souvent apparus au sein de familles d'agriculteurs qui produisent depuis plusieurs générations. L'année de création de la structure est antérieure à l'année de commercialisation pour 75 % des exploitations. Sinon la vente correspond à la même date que celle de la création de l'exploitation. Le groupe correspond à des initiatives plus traditionnelles, présentes sur le marché depuis un certain temps. La majorité,



**Figure 2.** Profils des classes d'initiatives

c'est-à-dire 89 % (39 sur 44 initiatives) de cette classe sont des producteurs ou des transformateurs. Dans ce profil on retrouve des productions variées : viande (boucherie à la ferme), poisson, œuf, produits céréaliers ou fruits et légumes. Cette première classe, regroupant au total 44 individus, équivaut à 21 % des individus se trouvant dans la base de données. On y retrouve ainsi des fermes ainsi que quelques boucheries, et fromageries.

#### **D. Classe 2 : les exploitations émergentes**

Cette deuxième classe qui comprend 40 individus représente 19 % de l'ensemble des individus se trouvant dans la population étudiée. Ce sont des structures qui ont plutôt commencé à commercialiser des produits à partir de 2015, même si les structures pouvaient déjà exister avant le commencement de la commercialisation (cas de fermes dans la première classe). Cette deuxième classe reprend la commercialisation aux particuliers via la livraison ou la mise à disposition des marchandises dans

un dépôt mais également sur le lieu de production ou encore via un lieu itinérant (c'est-à-dire foire, marché, etc.). Ce type de profil est plutôt situé vers les structures émergentes étant donné que ce sont des initiatives plus petites et plus récentes. Pour ces structures, l'importance du local est extrêmement élevée. Dans cette classe, 32 des initiatives (sur 40) sont des maraîchers qui vendent leurs productions complétées par d'autres.

On y retrouve aussi quelques fermes et de nombreux jardins/potagers ainsi que des initiatives emblématiques de maraîchage.

#### **E. Classe 3 : les magasins de producteurs spécialisés**

La troisième classe regroupant 27 individus représente 13 % des initiatives. Ces initiatives font souvent de la production et/ou de la transformation de préparations complexes ou de produits laitiers. Le type de commercialisation aux particuliers se fait

via un magasin. Le profil de cette troisième classe tend à regrouper des initiatives avec un volume de vente plus élevé que les autres structures. Ce sont des entreprises plus importantes en équivalent temps-plein, en chiffre d'affaires et avec des horaires plus larges. On y retrouve des fromageries et des magasins liés à une production maraîchère.

#### **F. Classe 4 : les distributeurs non conventionnels**

La quatrième classe représente 26 % des individus soit 56 au total. Elle regroupe les structures récentes et l'origine des initiatives dépend souvent de simples citoyens consommateurs. Les initiatives ont plutôt recours à une plateforme d'e-commerce avec des conditions d'accès spécifiques (pré-réservation, création d'un compte avant de commander, etc.). De manière générale, elles n'ont pas spécialement de magasin traditionnel. On y retrouve une trentaine de GAC (Groupement d'achat en commun) et lieux de dépôts, une douzaine de marchés et des plateformes d'e-commerce. Le bénévolat y est essentiel pour les tâches courantes. Le rayonnement se limite souvent à l'échelle communale. On y retrouve aussi des formules hybrides dont le concept est bien basé sur la rencontre des consommateurs et producteurs de produits locaux mais géré par une entreprise privée, basée à Paris dans le cas de la Ruche qui dit oui.

#### **G. Classe 5 : les distributeurs généralistes**

La cinquième classe éclaire 20 % des individus au total, et donc 42 individus. Cette classe concerne des magasins plus importants. Les distributeurs généralistes ont une base de produits locaux qu'ils complètent avec divers produits même non locaux, voire avec une origine industrielle souvent via un grossiste. Ainsi, presque 70 % des initiatives se trouvant dans la classe 5 commercialisent des produits non alimentaires et plus de 90 % des initiatives vendent des produits transformés. On y retrouve aussi des épiceries qui s'identifient plus comme bio que locales bien que leur origine est bien liée au local. Sont également associés deux nouveaux supermarchés coopératifs et les coopératives de distribution. Le critère « recours à un grossiste pour compléter l'assortiment » est un élément important de cette classe 5.

Cette analyse montre les caractères innovants des systèmes alimentaires qui, comme à Liège, fleurissent autour de nombreuses villes où dans de

nombreux territoires, urbains et ruraux. Nous avons ressenti le besoin d'une analyse plus approfondie de ces systèmes pour lesquels la notion de « circuits courts » ne reflète pas l'ensemble des mutations en cours, en particulier au niveau territorial.

## **II. DISCUSSION SUR LA NOTION DE CIRCUIT COURT : LES FILIÈRES TERRITORIALES**

### **A. Contexte**

« Plus les villes s'étendent, plus les produits agricoles proviennent de régions éloignées » (Hénin, 2018). Rome consommait déjà du blé égyptien... On ne compte plus les épisodes historiques où les gouvernants ont privilégié l'approvisionnement des capitales et des grandes villes au détriment des campagnes. Ainsi, lors de l'Holodomor (extermination), en 1932-1933, Staline a affamé les campagnes ukrainiennes, dans une république considérée comme un grenier à blé, pour nourrir Moscou et les principales villes soviétiques.

Plus récemment la volonté de « relocaliser » la production agricole en accroissant les ceintures maraîchères ou en développant l'agriculture urbaine est liée à l'importance que les « consommateurs » accordent à la production « locale » et à la commercialisation « de proximité ». De plus en plus de personnes souhaitent consommer autrement afin de diminuer l'impact que les individus et les transports des produits exercent sur la planète. Les circuits courts et l'agriculture alternative sont les solutions pour répondre à ces différents enjeux. L'enquête sur la transition socio-écologique en Franche-Comté (Girardot *et al.*, 2014, 2015, 2016) montre déjà qu'une majorité d'habitants sont attentifs au mode de production et à une distribution locale des biens, soit par conviction écologique, soit par souci de qualité, soit par inquiétude pour leur santé.

On insiste aussi sur la sécurité alimentaire des villes en arguant, comme Hopkins (2009, 2020), que les grandes villes épuiseront leurs réserves alimentaires en moins de quelques jours si elles n'étaient plus alimentées régulièrement. La pandémie de covid 19 a accentué les problèmes que rencontre la société actuelle avec l'interdépendance de divers systèmes liée à la distance entre lieu de production et lieu de consommation. De nombreux urbains ont pris conscience que les villes ne peuvent être

consommatrices sans être productrices, au moins en partie car le Séminaire International de l'Agence Bio « L'alimentation bio dans le monde : au cœur des territoires, saine et accessible » en a montré, en 2018, les limites au niveau des surfaces agricoles nécessaires et du coût des produits.

De nombreuses formes de distributions alternatives à la grande distribution ont ainsi émergé ces dernières années afin de « redonner un sens à l'agriculture et aux produits agricoles consommés. Les politiques des villes prennent de plus en plus en main les questions d'alimentation pour répondre à ce besoin de sens. Le Pacte de Milan, signé lors de l'exposition universelle, a réuni une centaine de villes, de métropoles et de capitales soucieuses d'organiser l'approvisionnement de leur population en produits sains et issus d'une agriculture durable. Ce pacte vise aussi à assurer une restauration collective de qualité et à réduire le gaspillage alimentaire » (Hénin, 2018).

La ceinture Aliment-terre de Liège figure parmi les initiatives du Pacte de Milan. Cela a permis aux acteurs de terrain qui sont à l'origine de l'initiative, d'associer les collectivités territoriales et d'obtenir leur appui.

### **B. Local, proximité et/ou circuit court ?**

Les termes de local, de proximité, de circuits-courts, s'ils sont évocateurs pour les acteurs, restent cependant flous lorsqu'il s'agit d'exprimer administrativement et scientifiquement ce qu'ils représentent réellement. La raison en est qu'ils renvoient à des phénomènes émergents, complexes, évolutifs, qui se veulent alternatifs par rapport aux concepts de consommation, de production et de distribution tels que la science économique les envisage.

En Wallonie, la Direction Générale « Agriculture, Ressources naturelles, Environnement » (DGO3), envisage ces formes émergentes au travers de la notion de circuit court qu'elle définit comme « un mode de commercialisation de produits agricoles ou horticoles, qu'ils soient bruts ou transformés, dans lequel au maximum un intermédiaire intervient entre le producteur et le consommateur » (2017). Le circuit court est ainsi lié à la médiation d'un seul intermédiaire. Il n'est pas synonyme de produits locaux ou biologiques, alors que cette confusion est souvent présente dans la mémoire collective.

Les économistes de la proximité, donnent de ces phénomènes émergents une vision qui reste limitée. Plusieurs auteurs, notamment Praly *et al.* (2014), tentent de démêler l'écheveau avec la notion « circuit de proximité » pour définir une nouvelle façon de consommer en quatre dimensions :

- spatiale : référence au local avec l'idée d'une distance plus courte que dans les circuits traditionnels ;
- fonctionnelle : en lien avec le cheminement du produit depuis les producteurs jusqu'aux consommateurs, via les éventuels intermédiaires (transformateurs, logisticiens ...) ;
- relationnelle : avec l'idée de rapprochement, de lien direct ou organisé entre producteurs et consommateurs, terreau de la confiance, garant de la qualité du produit. Elle peut être physique, relationnelle ou symbolique ;
- économique : conséquence évidente soit d'une réduction du nombre d'intermédiaires, de la distance plus courte ou d'une relation plus équitable entre producteurs et consommateurs » (Praly *et al.*, 2014).

Si cette approche a le mérite de mettre en valeur la fonction des transformateurs et des distributeurs, elle reste limitée car elle n'éclaire pas la complexité d'arrangements qui s'inscrivent dans des territoires restreints, à l'échelle locale. Elle occulte surtout leur dimension territoriale, qui transforme progressivement les agents économiques en acteurs territoriaux engagés dans des démarches écologiques grâce à une gouvernance basée sur la coopération et la participation.

### **C. District socio-économique**

Plutôt que de faire simplement appel à l'analyse du circuit production-distribution-consommation, tout en restant dans les limites de la science économique classique, il nous semble plus pertinent de s'appuyer sur la notion de système productif local qui trouve son origine dans le concept de district industriel (Marshall, 1890). Un district marshallien se caractérise par la mise en réseau d'un système économique sur un territoire du fait de « la concentration d'un grand nombre de petites entreprises dans certaines localités » pour développer un avantage comparatif. « La structure économique qu'il décrit présente un ensemble de traits étroitement articulés : l'agglomération de l'industrie sur un territoire géographiquement

délimité, la spécialisation de l'industrie dans une seule production, le rassemblement d'un grand nombre d'entreprises de petite taille spécialisées dans une phase (ou un petit nombre de phases) de la fabrication du produit, le développement d'activités industrielles [, artisanales, ajouté par nous] et commerciales auxiliaires, une atmosphère industrielle favorable à l'apprentissage et à l'innovation, et un réservoir de main-d'œuvre qualifiée et mobile » (Daumas, 2007).

Le concept de district industriel a été revivifié à propos de l'essor industriel de l'Italie dans les années 70-90. Becattini le définit en 1989 comme « une entité socio-territoriale caractérisée par l'association active, dans une aire territoriale circonscrite et historiquement déterminée, d'une communauté de personnes et d'une population d'entreprises industrielles. Dans le district, à la différence de ce qui se produit dans d'autres milieux, par exemple la ville manufacturière, la communauté et les entreprises tendent, pour ainsi dire, à s'interpénétrer » (Becattini, 1989). Daumas précise : « Cette définition fait de l'osmose entre le système des entreprises et la communauté locale le cœur du fonctionnement et de la dynamique du district. autrement dit, de purement économique chez Marshall, le concept de district est devenu, avec Becattini, « socio-économique » (Daumas, 2007).

Porter, à la base en 1979 de l'intelligence économique qui consiste en l'exploitation de l'information de l'entreprise pour dégager un « avantage compétitif » ou « avantage concurrentiel » (Porter, 1979), voit à la même époque (1990) dans les « clusters industriels » (dits « Porter's cluster », ou pôles de compétences, ou encore pôles de compétitivité), la possibilité de trouver un avantage compétitif dans la concentration géographique (Porter, 1990).

Dans la logique de croissance économique, ces réseaux locaux d'entreprises sont essentiellement perçus comme des moyens d'accroissement du profit.

Becattini, plus sensible à une logique de développement durable, alternative à la croissance économique, voit dans les districts industriels « un mode de production distinct du capitalisme ordinaire, et non un simple épisode de celui-ci » (Becattini, 2000), et prétend qu'il est à la fois économiquement plus efficace, socialement plus juste, politiquement

plus démocratique et plus respectueux de l'environnement ! (Daumas, 2007).

#### **D. Vers des filières territoriales**

Dans ce sens, nous pouvons rapprocher la Ceinture Aliment-terre de Liège<sup>1</sup> du concept de district socio-économique, sauf qu'il ne s'agit pas de production industrielle, mais agricole. Il ne s'agit pas non plus uniquement de producteurs, mais également de consommateurs et de distributeurs. Il est crucial aussi d'ajouter la dimension écologique qui manque cruellement à celles qu'énumèrent des économistes de la proximité. Nous parlerons alors de filière territoriale dans la logique de l'intelligence territoriale (Girardot, 1998) : ce sont des systèmes d'acteurs locaux liés au sein d'un territoire délimité qui fonctionnent en réseau d'activités agricoles, industrielles ou artisanales de toutes tailles ayant des activités similaires ou complémentaires. Ces systèmes comprennent aussi les consommateurs des produits et services de ces activités, les organismes de formation et de recherche, les services publics, etc. gravitant autour de la même filière qui mutualise, se développe et innove grâce à la coopération, et non plus en fonction de la concurrence.

Nous parlons d'acteurs, et non d'agents économiques, car leur ambition va au-delà de la vente et de l'achat. Ils sont engagés dans une démarche alternative à la croissance économique, à la recherche du profit. S'ils s'accordent sur une rémunération juste des producteurs et des intermédiaires, basée sur un juste prix pour tous les consommateurs, leurs objectifs sont également sociaux et environnementaux. Ils sont également sanitaires et culturels. Ce sont des initiatives qui s'inscrivent dans la transition socio-écologique (Girardot, 2010).

Ces filières qui résultent d'initiatives locales sont dynamiques. Elles évoluent localement du fait de la dynamique des acteurs en élargissant leur champ d'action ou en complexifiant leurs interactions dans la coopération. À un niveau de territoire supérieur dans l'intercalarité des territoires (région, pays, continents), elles évoluent en se disséminant en réseaux, comme le Réseau Cocagne, exploitations maraîchères biologiques à vocation d'insertion sociale et professionnelle, qui compte aujourd'hui plus de 110 jardins. De même le pacte de Milan est à la base de la constitution d'un réseau « aliment-terre » de plus de 200 villes.

En fait, les « consommateurs », sont plutôt des consom'acteurs selon l'expression de Jean-Guy Henckel<sup>2</sup> qui entendent orienter le système alimentaire par leurs achats et leur engagement écologique. Toutefois, comme le précise Nicolas Bridas, voter avec son porte-monnaie donne finalement plus de pouvoir aux riches et risque de cantonner les plus pauvres dans la culpabilité et le rejet. C'est dans la production, dans la façon dont on produit notre alimentation, que réside une meilleure maîtrise des effets environnementaux, et dans l'association des consom-acteurs à la gouvernance territoriale, pour une évolution durable des systèmes alimentaires territoriaux.

Mise à part une vente directe lorsque le consommateur achète un produit auprès du producteur, le facteur de complexité des filières territoriales réside dans les intermédiaires pour assurer une distribution alternative à la grande distribution. Ces intermédiaires peuvent être créés par un producteur (ou un transformateur) qui s'associe à d'autres producteurs; ou par des consommateurs qui s'associent pour accéder à des produits de leur choix. Un ou des « mangeurs » (consomm-acteurs) s'associent aussi avec des producteurs pour créer cet intermédiaire. Dans tous les cas, les relations que va construire l'intermédiaire avec ses fournisseurs et ses partenaires, d'une part, et avec ses clients, d'autre part, est primordiale et sera à la base des critères qui auront permis de sélectionner les initiatives de distribution étudiées dans cette recherche. Au sein de la grande distribution, ce sont des structures privées qui assurent les rôles d'intermédiaire. On peut cependant retrouver aussi quelques sociétés privées au sein des systèmes productifs locaux, comme certains réseaux privés de magasins biologiques.

## CONCLUSION

Pour participer à la transition alimentaire, le secteur de la distribution doit changer. Les influenceurs sont issus du monde agricole ou du monde de la consommation. Ils initient tous de nouvelles formes d'intermédiaires entre la production et la consommation. Cette recherche a mis en évidence 5 formes d'initiatives qui jouent ce rôle d'intermédiaire. Elles sont toutes des niches d'innovation qui sont en train de structurer un mouvement qui va influencer le régime en place dominé par la grande distribution.

Deux dimensions ont permis d'individualiser ces initiatives. L'origine des porteurs de projets d'abord. Certaines formes de vente au consommateur final sont apparues au sein d'exploitations plus anciennes et d'autres ont été créées en lien direct avec la production ou la transformation des produits de base. Parallèlement, des consommateurs ont créé des initiatives pour faciliter l'accès à des produits locaux et sains. Ce sont des personnes qui veulent changer leur mode de vie et leur mode de consommation en agissant directement sur l'approvisionnement. Entre les deux, des coopératives regroupant tant des producteurs que des consommateurs ont permis de faire émerger des formes de vente originales.

La deuxième dimension concerne le côté émergent des formes de vente. Bien qu'il s'agisse d'un marché de niche, il apparaît d'un côté de plus grandes structures déjà bien établies et présentes depuis plusieurs années et de l'autre des structures émergentes qui testent des formes de vente moins conventionnelles (comme Circuit paysans). Les plus anciennes ont réussi leur implantation dans le paysage de la distribution. Elles peuvent être issues tant du monde des producteurs/transformateurs que du monde de la distribution pure avec des magasins (souvent bio) qui ont développé des enseignes locales (Al'Binette, Biofagnes, etc.). Ces initiatives élargissent alors leur assortiment pour répondre à de nombreux besoins en produits non alimentaires comme dans tous les supermarchés.

À l'opposé, les plus jeunes structures émergentes sont plus fragiles et nécessitent souvent du bénévolat pour fonctionner. Côté distributeurs, des initiatives non-conventionnelles se développent de différentes manières sous forme de marché, de GAC, de point dépôt...

Les nouvelles formes de vente développées par les producteurs, quel que soit leur stade d'avancement, permettent d'écouler leurs produits et d'obtenir un revenu complémentaire. Les prix de vente sont aussi plus justes par rapport à ceux qui sont pratiqués par les acheteurs de la grande distribution. Certains transforment eux-mêmes une partie de leur production afin de pouvoir vendre et fixer le prix eux-mêmes et obtenir une rémunération juste à l'image d'un agriculteur qui vend son lait et son fromage.

Certaines initiatives sont des structures permettant de gérer la logistique entre producteur et consommateur en limitant les intermédiaires. Ces supports logistiques, comme les petits producteurs, ont accentué l'émergence d'initiatives en permettant aux producteurs de vendre leurs propres produits sans passer par la filière traditionnelle du circuit long.

La transition alimentaire est active grâce aux nombreuses initiatives qui constituent des niches d'innovation qui convergent pour parvenir à ébranler le régime en place.

La mise en évidence de ces nouvelles formes de distribution en Province de Liège montre qu'une transformation sociale y est en cours. Lorsqu'on s'y intéresse en détail on remarque que les modèles sont variés et concernent aussi bien les villes que les campagnes, les consomm-acteurs que les produ-acteurs.

L'étude montre que le territoire n'est plus à un stade de pré-développement où le premier besoin était de créer des initiatives et montrer qu'elles pouvaient être viables. Le stade de développement atteint aujourd'hui doit pousser les acteurs de la transition à faire perdurer la croissance de ces initiatives.

De nouveaux enjeux entrent alors en compte et le plus criant est de fournir en produits locaux tous ces lieux de distribution. L'accès à la terre pour les nouveaux producteurs et la conversion des exploitations agricoles sera dans ce cadre l'élément clé. Parallèlement, des acteurs de la grande distribution tentent d'acquérir des terres pour pouvoir contrôler les circuits de distribution depuis la source. Le deuxième enjeu est encore et toujours de communiquer une information juste aux consommateurs non encore sensibilisés vis-à-vis des circuits courts de produits locaux. La publicité dans la grande distribution étant sans arrêt en train de 'rassurer' leurs clients en communiquant sur le fait que les grandes enseignes s'occupent de la transition à leur place.

## NOTES

<sup>1</sup>Projet de mobilisation des forces vives de la région liégeoise en faveur du développement d'une filière alimentaire courte, écologique et génératrice d'emplois de qualité. Lancée en novembre 2013 par une coalition

d'acteurs citoyens, économiques et culturels de la région liégeoise.

<sup>2</sup>qui a associé des producteurs et des consommateurs au sein des Jardins de Cocagne.

## BIBLIOGRAPHIE

- Coenen, L., PBenneworth, P. & B. Truffer. 2012. Toward a spatial perspective on sustainability transitions. *Research Policy*, 41(6). Elsevier B.V.: 968-979. doi: 10.1016/j.respol.2012.02.014.
- Delfosse, C. (2011). Marchés et développement local. In Jean-Baptiste, T. (coord.). *Circuits courts : Contribution au développement régional*. Dijon cedex, France : Educagri éditions, 153-166.
- Deverre, C. & Lamine, C. (2010). Les systèmes alternatifs. Une revue des travaux anglophones en sciences sociales. *Economie rurale*, 317. Consultable en ligne : <http://economierurale.revues.org/index2676.html>
- El Bilali, H. (2019). The Multi-Level Perspective in Research on Sustainability Transitions in Agriculture and Food Systems: A Systematic Review. *Agriculture*, 9(4). Multidisciplinary Digital Publishing Institute: 74. doi: 10.3390/agriculture9040074.
- Geels, F. W. (2019). Socio-technical transitions to sustainability: a review of criticisms and elaborations of the Multi-Level Perspective. *Current Opinion in Environmental Sustainability*, 39. Open Issue 2019: 187-201. doi: 10.1016/j.cosust.2019.06.009
- Girardot J.-J. (1981). "ANACONDA, système conversationnel d'analyse des données". *Cahiers du SURF*, 1, nouvelle série, 37-74. Laboratoire MIS, Université de Franche-Comté.
- Girardot J.-J. (2000). Principes, Méthodes et Outils d'Intelligence Territoriale. Évaluation participative et Observation coopérative, in *Conhecer melhor para agir melhor*, Actes du Séminaire européen de la Direction Générale de l'Action Sociale du Portugal, EVORA, 3-5 mai 2000, DGAS, Lisbonne, 2000, p. 7-17.
- Girardot J.-J. (2009). La combinaison des objectifs économiques, sociaux et environnementaux dans le contexte de la transition socio-écologique. *Conférence Europea sobre el cambio climático*. Huelva, 23-25 de Septiembre 2009.
- Groupe de recherche et de Réalisations pour le Développement Rural (GRDR). (2015). *Le système alimentaire de la région de Dakar : État des lieux et perspectives face aux enjeux du changement climatique*. Dakar, Sénégal, Fondation Nicolas Hulot, 44 p.
- Hansen, T., & L. Coenen, L., (2015). The Geography of Sustainability Transitions: Review, Synthesis and Reflections on an Emergent Research Field. The Geography of Sustainability Transitions: Review, Synthesis and Reflections on an Emergent. *Environmental Innovation and Societal Transitions*, 17, 92-109. doi: 10.1016/j.eist.2014.11.001.

- Koffie-bikpo, C Y. & Akoua Assunta, A. (2015). Agriculture commerciale à Abidjan : le cas des cultures maraîchères. *Pour*, 224, 141-149.
- Köhler, J., *et al.* 2019. An agenda for sustainability transitions research: State of the art and future directions. *Environmental Innovation and Societal Transitions*, 31, 1-32. doi: 10.1016/j.eist.2019.01.004.
- Mainet, H. & Kihonge, E. (2015). Les villes secondaires dans les relations villes-campagnes en Afrique de l'Est. Territoire en mouvement *Revue de géographie et aménagement* [En ligne], 27-28, mis en ligne le 09 avril 2015, consulté le 27 septembre 2023. URL : <http://journals.openedition.org/tem/2938> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/tem.2938>
- Margetic, C. & Noel, J. (2012). Raconter la valeur de produits agricoles et halieutiques. Premières pistes de réflexion. In Colloque GRANEM-ESO, Gastronomie et développement local, Angers, France 24-25 octobre, [hal.archives-ouvertes.fr > hal-01655385](http://hal.archives-ouvertes.fr/hal-01655385)
- Mele, P. (2009). Identifier un régime de territorialité réflexive. In Martin, V. (coord.). Territoires, territorialité, territorialisation ; controverses et perspectives, PUR, 45-55.
- Mercandalli, S., Girard, P., Dione, B. & Michel, S. (2023). Assessing Rural-Urban Linkages and Their Contribution to Territorial Development: Insights from Zimbabwe's Small and Medium-Sized Cities. *Sustainability*, 15, DOI: 10.3390/su15076223
- Murphy, J. T. (2015). Human geography and socio-technical transition studies: Promising intersections. *Environmental Innovation and Societal Transitions*, 17, 73-91. doi: 10.1016/j.eist.2015.03.002.
- Noël, J. (2013). Des produits de la mer en quête de qualité territoriale. Quelques réflexions géographiques sur les pratiques et les stratégies alimentaires mises en œuvre dans l'Ouest de la France. In Du terroir au garde-manger planétaire. Actes du 138 Congrès national des sociétés historiques et scientifiques, Se nourrir : pratiques et stratégies alimentaires, Rennes, Paris : Editions du CTHS, 2016, 60-74
- Poujol, G. (2017). Les circuits vivriers du corridor Ouagadougou-Accra : Conditions d'un développement inclusif. Thèse de doctorat unique, Histoire, Université Paul Valéry, Montpellier III.
- Pouzenc, M. (2019). Portrait des circuits courts 2001-2018 en Midi-Pyrénées. Rapport de recherche. LISST.
- Rakotoarisoa, M-A., Lafrate, M. & Paschali, M. (2011). *Why has Africa become a net food importer ? Explaining Africa agriculture and food trade deficits*. Rome : FAO, Trade and Markets Division, 85 p.
- Shukla, P. R., *et al.* 2019. Climate Change and Land: an IPCC special report on climate change, desertification, land degradation, sustainable land management, food security, and greenhouse gas fluxes in terrestrial ecosystems. Special Report. IPCC. Geneva, Switzerland.
- Swinburn, B. A., *et al.* 2019. The Global Syndemic of Obesity, Undernutrition, and Climate Change: The Lancet Commission report. *The Lancet*, 393(10173): 791-846. doi: 10.1016/S0140-6736(18)32822-8
- Vanier, M. (2009). *Territoires, territorialité, territorialisation. Controverse et perspectives*. Rennes, PUR, 228 p.

#### Coordonnées des auteurs :

Guénaël DEVILLET  
Maître de Conférences en Géographie  
Directeur du SEGEFA (Service d'Étude en  
Géographie Économique Fondamentale et  
Appliquée)  
UR Sphère, ULiège  
Belgique  
[g.devillet@uliege.be](mailto:g.devillet@uliege.be)

Jean-Jacques GIRARDOT  
Maître de Conférences en Économie  
Retraité de l'Université de Franche-Comté  
Spécialisé en analyse des données  
Animateur de ARTI (international agora of Actors  
and Researcher of Territorial Intelligence)  
France  
[jj.girardot.fr@gmail.com](mailto:jj.girardot.fr@gmail.com)